

**CONTRAT DE NETTOYAGE – ANÉE 2008
MAISON DES NATIONS UNIES – SÃO TOMÉ E PRÍNCIPE**

CAHIER DE CHARGE POUR LE NETTOYAGE

OBJECTIFS

Planifier et mettre en oeuvre de manière économiquement viable, les meilleures pratiques possibles pour le nettoyage des bâtiments et installations

A. Brève description du bâtiment, des installations et du terrain

Bâtiment de trois étages, en brique, béton et verre localisé à l'angle de l'Avenue des Nations Unies et de la Rue Kwame Nkrumah, à São Tomé. Construction achevée en 1995, régulièrement maintenue et équipée de systèmes d'assainissement et d'approvisionnement d'eau et d'électricité propres au bâtiment. Des murs en pierre clôturent complètement le terrain, l'immeuble et ses installations.

Les installations comptent des bureaux distribués sur trois étages, une salle de conférence, une salle de communications, un dispensaire, un local pour servir de cafétéria, un parking, ainsi que des espaces de stockage.

Le bâtiment est occupé par les agences des Nations Unies qui sont une institution à but non lucratif.

B. Modalités pour la soumission des offres

Toute offre doit faire l'objet d'une lettre d'intention accompagnée du justificatif légal de l'entreprise, du CV de l'entreprise et de la structure du cadre du personnel à affecter.

Les locaux des soumissionnaires pré-sélectionnés pourront faire l'objet d'une visite afin que le Contractant puisse s'assurer de l'état des lieux et de la capacité de l'Entreprise à donner satisfaction aux tâches et services qui lui incomberont.

Le candidat procédera à des entretiens avec le Comité interne aux Nations Unies pour toutes informations ou précisions jugées nécessaires.

C. Description des tâches

- Assurer le nettoyage de tous les locaux quotidiennement.
- Laver à grande eau les cages des escaliers et la réception.
- Procéder au lavage des vitres intérieures dans tout l'immeuble.
- Trimestriellement, assurer le nettoyage de la Cafeteria.
- Laver et repasser les serviettes des WC et les vêtements du Dispensaire.

- Signaler toutes avaries et mauvais fonctionnements des équipements et/ou des installations des WC, cuisines, couloirs et autres.
- Servir du café, thé, etc aux visiteurs.
- Faire le service de Messenger.

D. Modalités d'exécution

- L'entreprise sélectionnée fournira le personnel adéquat en donnant la priorité au personnel initialement recruté par le Système des Nations Unies.
- L'entreprise aura à sa charge l'acquisition et la gestion des produits d'entretien.
- L'entreprise définira en concertation avec le contractant les horaires pour le personnel en charge du nettoyage.
- La direction de l'entreprise devra effectuer des visites hebdomadaires au sein des locaux, accompagnée par la personne responsable aux Nations Unies afin de s'assurer que le travail est bien fait.
- Dans le cas de travaux majeurs, la direction de l'entreprise devra en faire le constat et en informer par écrit les Nations Unies très rapidement afin que les dispositions nécessaires soient prises en temps voulu.

E. Responsabilités

- L'entreprise fournira les uniformes nécessaires à son personnel ainsi que les équipements nécessaires à la bonne marche des travaux.
- L'entreprise sera en charge de la distribution des produits de nettoyage à son personnel.
- L'entreprise sera tenue de respecter les règles de confidentialité et de respect.
- L'entreprise sera tenue responsable de tout dégât provoqué par son personnel ainsi que de tout vol en larcin signalé.